

Besoins ou demandes suscités par « l'offre Aqua Domitia » ?

Compte rendu de la première réunion thématique
6 octobre 2011, Agde, 18h-21h

Thierry Ruf
Géographe

Cadre général : salle des fêtes à Agde

Environ 40 personnes en salle, et quelques suivis sur Internet.

Les phrases entre parenthèse et en italique précédées de la mention NR correspondent aux notes du rédacteur du présent compte rendu.

Les intervenants disposent d'un temps minuté allant de 15 à 7 minutes selon les cas. Trois tables rondes se sont succédées, avec de nombreux intervenants, réduisant trop la participation du public, d'autant plus que certaines personnes qui prennent la parole sont déjà des personnages publics ayant pris des positions tranchées en faveur du projet.

Présentation de la réunion

Philippe Marzolf rappelle les grandes raisons du débat public et des questions abordées autour du projet Aqua Domitia (synthèse de la présentation déjà faite le 27 septembre à Montpellier).

Film sur le projet « Pro-Aqua Domitia »

(NR : Le projet est présenté, comme à la première réunion du 27 septembre, avec le film réalisé pour montrer une évidence, Aqua Domitia. Aucun recul, aucune présentation favorisant des débats sur le tracé, le justificatif, le dimensionnement, etc.)

Agnès Jullian s'exprime comme vice-présidente de la région. Les besoins en eau sont liés à la croissance démographique. La région est propriétaire des canaux et installations, BRL comme entreprise concessionnaire, en est l'opérateur technique. La région est peuplée à 50% de gens venus d'ailleurs. C'est le signe de l'attrait du Languedoc – Roussillon. Les besoins en eau ont été évalués dans le cadre de Aqua 2020, avec l'analyse de la demande en eau potable, en eau agricole et en eau pour les usages industriels (*Nr – Etude réalisée en 2005*).

Mme Jullian poursuit : l'eau potable est le principal enjeu. Il faut accueillir 600000 à 800000 habitants supplémentaires, et avoir une offre de logement, de transport et d'eau suffisantes. L'ambition est de mieux répartir la population, de préserver les espaces naturels, d'avoir une économie performante. Il faut aussi gérer l'eau de manière économe et lutter contre les gaspillages. L'objectif est de diminuer de 10% les consommations individuelles. L'eau du Rhône est une ressource complémentaire indispensable, y compris pour l'agriculture et les milieux aquatiques. Les besoins touristiques doivent être couverts. La demande est maximale en été et dans l'hôtellerie de plein air (*Nr : les campings*), on arrose avec de l'eau potable. Il faut une substitution de ressources. Pour favoriser la montée du tourisme, il faut une nouvelle gamme de produits et une diversification. Il en va aussi du positionnement de la marque « sud de France ». Il faut attirer une nouvelle clientèle et avoir le parfait accord de gestion durable de l'eau.

(NR : ce préambule est attendu. Il fait écho au premier débat sur la prise de décision finale après le débat public. BRL est une entreprise technique, c'est la région qui commande. Certes, mais c'est bien BRL qui a sollicité selon la loi le CNDP. Mme Jullian confirme incidemment que Aqua Domitia est une offre en vue d'une demande espérée).

Mme Assema, élue de Sète, dans l'opposition, et présidente d'une association des usagers de l'eau de la ville de Sète, fait remarquer que la question des pertes en eau dans la gestion urbaine n'est pas assez prise en compte. 30% de l'eau se perd à Sète, 50% dans des villes comme Nîmes ou Lunel. Il y a des efforts à faire, d'autant que la gestion des réseaux est déléguée à des entreprises privées.

1. Première table ronde : les dynamiques démographiques en cours.

1.1. Les projections de population selon l'INSEE, par Pierre Girard

M. Girard explique que les projections de populations ne sont pas des prévisions mais des tendances que l'on établit à partir des recensements de population et de l'Etat civil, et selon différentes hypothèses. Actuellement, la région connaît un accroissement net de population de 25000 personnes par an, essentiellement soutenu par les migrations de jeunes (étudiants), d'actifs et de retraités. Le phénomène touche surtout les aires urbaines. Concrètement, le bilan sur la période étudiée la plus récente, 2002-2007 donne 233700 arrivées des autres régions françaises pour 150200 départs vers ces régions, soit un accroissement moyen de +16700 personnes par an. Le solde des mouvements venant et partant vers l'étranger est de 3900 personnes par an, celui des personnes venant et allant vers l'Outremer est de +300 personnes par an. Enfin, le solde naturel entre les décès et les naissances donne +4000 personnes par an. Les mouvements concernent beaucoup les étudiants (en particulier dans les grandes villes) et les retraités. Mais l'INSEE prévoit un ralentissement de la croissance après 2030. De 1% de population par an en moyenne, le taux d'accroissement passera à 0,6%. La population de seniors augmentera globalement de 79% entre 2007 et 2040.

(NR : La contribution est très utile pour cerner la demande permanente en eau des personnes résidentes : on pourrait même envisager un accroissement de 1 millions de personnes, ce qui, dans le modèle actuel de consommation de 200l/jour/personne ou 71 m3/an/personne, entraînerait une demande en eau supplémentaire de 71 millions de mètre cube. Or, toutes les démarches visant à trouver une consommation domestique raisonnable évaluée à 120 l/j/personne un objectif raisonnable. Cela signifie que le besoin prospectif d'eau domestique doit être basé sur une gestion économe familiale et pas sur la projection des niveaux de consommations excessifs actuels. D'autres pays connaissent cela comme l'Allemagne et l'Espagne. La réduction possible serait de 40%. Il faudrait donc augmenter les disponibilités d'eau potable de 71 millions – 40% de 71 millions : 42,6 millions de m3 d'eau).

1.2. La préparation du SCOT dans l'agglomération de Béziers par Stéphanie Leulliette, (Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois).

L'agglomération de Béziers comprend 87 communes et 250000 habitants. Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme en préparation, préparant les futurs aménagements et la planification urbaine. Il tient compte du SDAGE et du SAGE sur son territoire. Il sera approuvé en 2012. Le territoire du SCOT est à cheval sur cinq SAGE, ceux

des bassins de l'Hérault, de l'Orb et de l'Aude, celui du bassin de Thau et celui de la nappe astienne. Il y a des conflits d'usage de l'eau car les débits sont trop bas. Aqua Domitia arrive au milieu du SCOT. Cela permettra de respecter la Directive cadre européenne sur le bon état des milieux aquatiques. Il faut maintenir la richesse des milieux et limiter les risques, en assurant un socle environnemental, un urbanisme sans étalement, un maillage avec diverses centralités. Le SCOT veut créer 110000 emplois d'ici 2025. Le tourisme doit monter en gamme mais il faut aussi une maîtrise foncière. On limitera l'artificialisation des terres agricoles à 2250 hectares, et les terres potentiellement irrigables seront protégées. Les principales orientations sont la protection des cours d'eau (la trame bleue), la gestion de l'économie, l'arrêt de l'urbanisation, la préservation des pollutions, la gestion du ruissellement.

(NR : L'exemple du SCOT de l'agglomération introduit bien la complexité des niveaux de décision entre les institutions : articuler un schéma territorial sur des morceaux de 5 schémas de gestion des eaux est une des difficultés à venir, notamment quand il s'agira d'établir des règles de partage de l'eau du Rhône entre des territoires de l'eau (les SAGE), les territoires des Agglos, les territoires composites des réseaux d'eau potable, ceux de l'agriculture). Les questions à traiter sont dans toutes les interfaces, mais aussi évoluent dans le temps, à différentes échelles, de l'interannuel aux saisonnalités, et même à des pas de temps plus court mensuel, hebdomadaire et journalier)

1.3. La critique des visions inéluctables de l'accroissement démographique par Cathy Vignon, Associations APMCV et SJE .

Mme Vignon, de l'association Mosson Verte, s'interroge sur ce développement démographique qu'elle juge trop encouragé par des incitations publicitaires de toute sorte faites par les autorités régionales et les agglomérations. Par exemple la campagne « ici je peux tout faire, je peux tout entreprendre ». Cette progression démographique semble un processus sans fin ayant des conséquences sur les usages des sols sur le littoral languedocien. On veut peupler des espaces qui ont déjà des problèmes d'eau. En même temps, la région est l'une des plus pauvres de France, avec 18 % des habitants vivant sous le seuil de pauvreté. Les politiques favorisant la venue des gens en région ont eu pour conséquences une élévation des prix du foncier et provoqué la perte de 20000 hectares de bonnes terres agricoles. L'étalement urbain s'est fait sans précaution et 320000 habitants habitent aujourd'hui dans des zones inondables. Le périurbain est finalement dangereux, et sa protection coûte de plus en plus cher, face à des épisodes catastrophiques plus fréquents. On comprend que le maillon sud ait été fait pour résoudre un problème de déficit saisonnier dans les communes du bas-Languedoc, mais cela a déjà coûté 55 millions d'euros. Pour le reste, c'est différent, que va-t-on faire ? Urbaniser à mort les lagunes littorales ? Aqua Domitia est d'abord un outil orienté sur l'économie du littoral.

(NR : certaines associations considèrent que le maillon sud devait aussi rentrer dans le débat. On apprendra plus tard, dans le débat de conclusion, que l'option de débats séparés par maillon avait été proposée par BRL à la CNDP – voir remarques finales).

1.4. Eléments d'intervention du public

Plusieurs personnes interviennent à la suite de ces trois exposés.

M. Louis Pouget, conseiller municipal de Montpellier et chargé des questions de l'eau de

l'agglomération, intervient en se présentant comme administrateur de l'Agence de l'Eau à Lyon. Si on avait pas le tourisme, le Languedoc ne pourrait pas se développer. C'est une terre d'accueil. Il prend l'exemple de l'agglo de Montpellier avec ses 31 communes. En tenant compte des différents syndicats qui entourent l'agglo, ce sont 60 communes avec lesquelles on a une vision exacte des choses à faire. Dans cette vision, le maillon sud était nécessaire pour tout le Bas Languedoc. Mais il faut faire un zoom arrière et voir les choses plus globalement. La raison d'être d'Aqua Domitia, c'était de dépanner l'Espagne. Le Rhône déverse des milliards de mètres cube en Méditerranée, tandis que les Espagnols font du dessalement à Barcelone. On aurait mieux fait de leur livrer de l'eau du Rhône.

M. Pouget poursuit : il faut que Montpellier se mette en ordre de marche, faire des économies d'eau et utiliser l'eau du Rhône comme un secours. C'est une priorité : l'eau naturelle pour la consommation domestique et l'eau brute pour la sécurisation. Sur l'agglo de Montpellier, le prix est maintenant homogène. On avance avec l'esprit mutualiste pour développer l'agriculture, le tourisme, le besoin des structures. La nappe astienne est parfois plus basse que la mer. Il faut une vision générale et si les espagnols n'en n'ont pas voulu, c'est leur problème.

(NR : M. Pouget défend le projet Aqua Domitia mais pas tant que cela. Il regrette l'effacement du projet global, la vision du service à rendre à Barcelone. Ceci est parfaitement exact, car Aqua Domitia actuellement en débat est un projet très réduit, 10% du débit initialement envisagé pour desservir Barcelone et tous les autres usages sur le parcours des tuyaux. Il reste que l'option choisie par Barcelone, de ne pas suivre la proposition languedocienne de transfert d'eau du Rhône, est aussi le fruit d'une vision globale, raisonnée et cohérente du point de vue espagnol).

M. Henri Cavalier, agriculteur près de Béziers et élu de la chambre d'agriculture, affirme que sans Aqua Domitia, il n'y aura plus d'agriculture dans la région.

(NR : cette déclaration est intéressante et montre une évolution notable, mais la réponse d'Aqua Domitia est de toute manière très mineure dans son impact sur l'agriculture).

Mme Assena pense que le projet Aqua Domitia est toujours dans une logique d'offre et qu'il répond essentiellement à la logique d'urbanisme intensif.

M. Bouillé, chargé à la région d'Aqua Domitia est d'accord avec M. Pouget. La vision générale est celle de Georges Frèche en 2004. C'est une politique efficace, on a identifié les ressources, lutté contre les inondations et Aqua Domitia est un plus. Si on ne le fait pas, ce serait une grosse faute. On peut envisager quelques barrages collinaires, quelques réserves d'eau. Mais pour passer de 2,5 à 3,5 millions d'habitants, il faut donner de l'eau. Aqua Domitia ne résout pas tout. Le tourisme doit être attractif. Cette politique impulsée par Frèche est poursuivie par le président Bourquin. Il faut penser à l'avenir. Regardez Philippe Lamour, BRL c'est magnifique !, conclut-il.

(NR : Cette déclaration est aussi attendue. Considérer soi même comme efficace une politique que l'on a mis en place est aller un peu vite en besogne. Juge et parti sur Aqua Domitia. Simplificateur sur Philippe Lamour et BRL, une entreprise dont l'histoire reste à écrire de manière indépendante, et à évaluer dans ses modèles d'aménagements antérieurs. Rappelons que la grande majorité des équipements n'ont pas trouvés de clients).

Mme Vignon précise qu'elle n'est pas opposée à l'idée du Languedoc, terre d'accueil, mais opposé à l'idée de l'attractivité forcée, quand les ressources ne le permettent pas.

Le maire de Bouillargues, près de Nîmes, lui aussi considère BRL comme exemplaire dans l'évolution des campagnes autour de Nîmes où tout est irrigué. Le réseau BRL crée une dynamique, et assure la complémentarité pour l'eau potable (mélange à 50% de l'eau de nappe avec l'eau du Rhône). Il s'esclame : ne craignez pas l'eau du Rhône ! Nous dans le Gard, on est très disposé à vous la faire passer sans encombre !

Thierry Ruf intervient sur deux dimensions ignorées dans les documents de projet et le débat. L'évaluation des ressources globales en eau sur la région ne figure nulle part. Or, sur 2 millions d'hectares, il pleut en moyenne 750 mm ce qui représente une masse globale de 15 milliards de mètres cube. Compte tenu de l'évaporation directe et de l'évapotranspiration par les plantes sauvages et cultivées, il reste environ 7 milliards de mètres cube d'eau qui transite dans les cours d'eau et les nappes souterraines. Ainsi, les besoins régionaux actuels de 600 millions de mètres cube d'eau (300 millions pour l'eau potable et 300 millions pour l'agriculture) ne représentent qu'environ 10% des masses d'eau en circulation, sans prendre en compte le Rhône. Il faudrait absolument afficher les masses d'eau en transit dans chaque bassin versant et examiner comment les tenir sous des formes les plus variées possibles.

La deuxième évaluation approximative est celle des gains possibles dans les consommations d'eau domestique. On parle de 10% seulement, mais nos calculs sur plusieurs communes et singulièrement l'agglomération de Montpellier, montre des surconsommations incroyables. Chaque habitant consomme près de 200 litres par jour, ou 70 mètres cubes par an. Par différents moyens éducatifs et des incitations réelles, on peut diminuer les consommations facturées de plus de 30%, et il faut ajouter à cela les efforts possibles effectifs sur les fuites des réseaux. Les besoins changeraient complètement si on tenait compte de tous ces paramètres.

M. Volle, géographe de Montpellier III n'est pas d'accord avec la présentation que certains ont fait de la région. L'apport des jeunes est une chance, car autrefois la région perdait de la population avec le départ des jeunes vers d'autres régions. Le tourisme crée de l'emploi pour eux.

2. Deuxième table ronde : les besoins en eau déclinés : un SAGE, une ville et un service de lutte contre les incendies

2.1. Présentation de Christophe Viviers, directeur du Syndicat mixte du bassin versant du fleuve Hérault.

M. Viviers présente le territoire concerné par le syndicat, qui va de l'Aigoual à Agde et regroupe 166 communes. 650000 personnes sont approvisionnées en eau, 10000 hectares sont irrigués et 33000 personnes utilisent le fleuve pour pratiquer le Kayak. Le projet Aqua Domitia traverse ce territoire dans la basse vallée de l'Hérault, une toute petite partie du bassin est concernée. La gouvernance générale du bassin a été mise en place avec le SAGE et son parlement local l'eau, la CLE (Commission locale de l'eau). L'objectif du SAGE est d'arriver sur l'ensemble du territoire à un rendement minimal de 75% pour les réseaux d'eau potable, une optimisation des réseaux, la disparition du gravitaire agricole. Il faudra arriver à un débit minimum sur les cours d'eau, et tous les SCOT et PLU devront s'adapter au SAGE.

M. Viviers explique que le partage de l'eau est raisonné à l'échelle du bassin. Un équilibre est recherché entre les besoins et les ressources disponibles et est validé par la CLE. Les besoins sont l'eau potable, l'eau agricole et l'eau des milieux aquatiques. Les ressources disponibles sont à l'étude : retenue du Salagou, apport de ressources extérieures comme Aqua Domitia, économie d'eau (gisement assimilable pour l'eau à ce que les negawatts sont pour l'énergie – on pourrait dire nega mètres cubes). La situation la plus problématique est la tension sur la nappe alluviale surexploitée du côté de Florensac, là où le débit de l'Hérault est faible. Le prélèvement pour l'eau potable est important, 18 millions de mètres cube d'eau, soit un mètre cube par seconde pour alimenter 500000 habitants en eau potable. Le maillon sud d'Aqua Domitia sécurise ce secteur, c'est un soulagement. Mais on peut s'interroger sur les incertitudes liées à cet apport complémentaire, qui pourrait lui même provoquer une augmentation des demandes en eau. Il faut y ajouter les nouvelles demandes en eau agricole.

Le syndicat examine d'autres solutions possibles, en particulier, le recours au Salagou, qui stocke 100 millions de mètres cube d'eau. Si ce réservoir était géré de manière différente, il pourrait fournir à l'agriculture 15 millions de mètres cube. L'étude est en cours mais c'est une possibilité. Jusqu'à présent, l'irrigation consommait moins d'eau qu'auparavant mais les demandes changent. Aqua Domitia est il une opportunité à saisir ? Pourquoi pas, mais il se pose la question des réseaux secondaires qui n'est pas résolue.

(NR : Premier acteur à s'interroger sur la complexité de la gestion et les alternatives possibles. A l'origine du barrage du Salagou, c'était la mise en place d'un réseau d'irrigation dans le val d'Hérault, mais la demande étant apparemment insuffisante du côté des agriculteurs, le lac de barrage est devenu un atout touristique fondamental. Envisager une gestion astucieuse des eaux du Salagou apporterait autant d'eau qu'Aqua Domitia).

2.2. Présentation par Denis Calvié des efforts de la commune de Bouillargues pour économiser l'eau des espaces verts.

M. Calvié explique que grâce à BRL et à l'agglomération de Nîmes-Métropole, un nouveau système d'irrigation a été mis en place sur sa commune pour arroser avec de l'eau brute 5 hectares d'espaces verts (15 parcs). C'est une expérience pilote qui a réduit la consommation à 50000 mètres cubes, avec l'assistance d'un ordinateur, l'ajustement des doses étant adapté en fonction des tensiomètres dans le sol. Grâce au travail d'un stagiaire ingénieur agronome, les personnels de la mairie ont pris conscience des économies d'eau. On avait prévu une économie de 10% et on a obtenu une baisse de consommation de 30%, soit 15000 mètres cube. C'est l'équivalent de la consommation d'eau potable d'un quartier de 300 habitants.

(NR : D'après les données annoncées, la consommation d'eau est tout de même élevée, 10000 m³ par hectare, soit 5 fois plus qu'un hectare de maïs irrigué. On a donc des parcs où la photosynthèse est permanente et les arrosages indispensables aux plantes toute l'année. Il faudrait peut-être aussi réfléchir aux types de parcs et s'orienter vers des espèces végétales méditerranéennes moins gourmandes en eau . Quant aux données par quartier, elles font apparaître une estimation des consommations à 50 m³/s, ce qui prouve qu'on peut bien passer de 71 m³ à 50 et même moins dans le contexte languedocien.)

2.3. Présentation des besoins en eau pour la lutte contre les incendies par M. Pierre Bonnot, SDIS de l'Hérault

M. Bonnot précise que la lutte contre les incendies diffère entre les feux urbains et les feux de forêt. Dans le premier cas, il faut que les pompiers disposent d'une réserve en eau immédiatement disponible sur deux heures de lutte, tandis que dans le second cas, il faut organiser une noria de transfert entre des points d'eau et des fronts de feu, avec un régime de 240 m³ d'eau par heure et par front de 100 mètres de feu. Pour le moment, ce sont les réserves d'eau potable qui sont sollicitées, car les réseaux d'eau brute ne fournissent pas les garanties techniques. Ils pourraient le faire à conditions de respecter les mêmes exigences que les réseaux d'eau potable. Par la réglementation, les maires sont responsables de la réalité des disponibilités pour lutter contre les incendies. D'une manière indirecte, Aqua Domitia peut assurer une meilleure disponibilité en sécurisant mieux les réseaux d'eau potable. Cependant, il serait intéressant d'alimenter en eau brute des réservoirs d'eau spécifiques accessibles aux pompiers.

(NR : Dans les missions initiales de BRL, la lutte contre les feux de forêt est spécifiée. Cependant, l'expérience du feu de Fontanes en août 2010, 3000 hectares détruits au Nord-Est de Montellier, montre qu'il n'y a pas vraiment de procédures ni de compatibilité entre les besoins techniques et le fonctionnement des bornes. Par ailleurs, rien ne facilite la mise en route des bornes par les souscripteurs, puisque le coût des volumes consacrés à lutter préventivement à la progression des feux en arrosant la périphérie des bornes ne peut pas être assumé par les dits souscripteurs. Il faudrait être imaginatif dans ce domaine.)

2.4. Eléments d'intervention du public

Pierre Colin, viticulteur réagit par le raisonnement suivant : la vigne est un excellent coupe-feu. Il faut donc la garder. Aqua Domitia doit satisfaire les besoins agricoles. Apporter de l'eau, c'est précieux. L'eau se partage. L'agriculture est une donnée du partage. Elle procédera aussi à des économies d'eau par le goutte à goutte. Il faut relever les défis du vin, s'adapter aux phénomènes climatiques. Pour tenir compte de la complexité de la qualité du vin, et être compétitifs sur les marchés. Il faut aussi penser à la diversification, l'agrotourisme. Bienvenue à la ferme !

M. Colin est interrogé sur le risque de surproduction. Ce n'est pas le but, affirme-t-il. Selon les années (mais pas cette année), en été, il y a des températures supérieures à la normale et des vents desséchants. Il faut de l'eau pour produire des vins de qualité et gagner des parts de marché à l'international.

(NR : Le besoin marginal de l'eau pour la vigne existe, dans certaines exploitations et certaines années mais pas toutes. Le coût pour satisfaire ce besoin est disproportionné et à la charge de toute la société – l'investissement est payé par l'impôt – mais ne pourra desservir qu'un nombre très limité d'exploitants dispersés dans les maillons.)

Un débat s'engage sur le fait que les cépages résistants ont été abandonnés au profit de cépages bordelais ou charentais. A Marseillan, il y a un conservatoire de tous les cépages languedociens et il faudrait reprendre des vignes adaptées au Languedoc. M. Colin affirme qu'il y a quand même du stress sur tous les cépages.

Par Internet, Jean Daniel Rinaudeau souligne deux points : d'abord, il s'étonne que l'on puisse décider la réalisation du projet alors qu'on ne dispose pas de toutes les études des solutions possibles. Ensuite, à propos de la lutte contre l'incendie, jamais le réseau d'eau brute ne sera aussi dense que le réseau d'eau potable. En tout état de cause, les volumes consommés sont insignifiants par rapport aux volumes de l'eau potable et de l'eau agricole. Effectivement, M. Bonnot confirme que ces usages sont très faibles en volumes, et au demeurant, ce sont les incendies urbains qui sont plus importants que les incendies de forêts.

3. Troisième table ronde : un plaidoyer languedocien, un détour provençal et un besoin singulier des golfs.

3.1. La région vue par le géographe Jean Paul Volle, Université Paul Valéry - Montpellier 3

M. Volle développe un schéma à trois composantes : la croissance démographique, le développement économique et le développement touristique, qui exigent de poursuivre l'aménagement du territoire selon un mode de croissance et une urbanisation qui passe par le cadre bâti, les équipements et l'environnements. L'eau est à la croisée de toutes ces composantes. La population a déjà augmenté de 522000 habitants entre 1990 et 2008. Il ne faut pas avoir peur d'une région à 3 millions d'habitants. Il n'y a pas que le littoral qui croît, les villes intérieures aussi, dans ce qu'on peut appeler le couloir languedocien. En prospective, il faut maintenir l'attractivité, faire des plans cohérents de développement et avoir une vision pour demain, une vision pour les villes. Il faut 120 millions de litres d'eau par jour pour satisfaire les nouveaux arrivants. Oui, il faut une économie fondée sur l'accueil.

(NR : Jusqu'à présent, on parle de besoin en mètres cube et ce besoin a été chiffré à 60 millions de mètres cube annuel. M. Volle essaie-t-il de forcer les chiffres en utilisant les litres ? Auquel cas, sa donnée correspond en fait à 43 millions de mètres cube, moins que annoncé dans le dossier ! Ce qui paraît surprenant, c'est la similitude entre le discours politique régional et le discours du géographe de l'université, tant sur la forme que sur le fond.)

3.2. L'expérience de La Société du Canal de Provence en région PACA pour les besoins en eau des zones industrielles, par Jean-François Cloarec.

M. Cloarec rappelle que la SCP est l'équivalent de BRL pour la Provence. Une chose diffère pourtant, c'est la répartition des services : un tiers pour l'eau potable, un tiers pour l'eau agricole et un tiers pour l'Industrie. (En Languedoc, il y a pratiquement pas d'usages industriels de l'eau). L'exposé est assez décalé du sujet d'Aqua Domitia, surtout focalisé sur le risque incendie pour les 20 plus grosses entreprises qui consomment 90% de l'eau industrielle tandis que 1000 PME en consomment à elles toutes que 20%.

(NR. Dommage que l'intervention de la SCP n'ait pas porté sur les besoins en eau agricoles et urbains, l'évaluation des ressources et la mise en place des différents réseaux de transfert. Cette intervention n'apporte rien au débat).

3.3. Agnes Jullian et le développement touristique languedocien, vu au Conseil Régional.

Mme Jullian reprend la parole pour exposer les besoins générés par le tourisme. Elle précise qu'elle est industrielle en métallurgie et regrette le manque de développement industriel dans la région. Avec un produit brut de 7 milliards d'euros, le tourisme représente 15% du PIB et 50000 emplois, soit 8% de l'emploi en Languedoc – Roussillon. 105 millions de nuitées, c'est le premier moteur du développement économique et de l'emploi

(NR. Il n'échappera à personne, si ces chiffres sont confirmés, que le tourisme crée des richesses relatives significatives – 15% du PIB, mais en termes d'emploi, on s'attendrait à une proportion supérieure à 15%. On n'a que la moitié. Secteur porteur oui, secteur employeur pas tant que cela du fait de la saisonnalité du tourisme. L'emploi est donc plus précaire qu'ailleurs).

Mme Jullian se réfère à une étude de Nicolas Michelin, sur les atouts du tourisme en région, et sa vocation à mieux exploiter les espaces lagunaires protégés. Le tourisme n'est pas que balnéaire. Il se répartit vers les villes, le long des voies d'eau, le têt (sic), l'Hérault, l'Orb, le Canal du Midi.

Revenant à l'histoire des aménagements touristiques, Mme Jullian fait l'éloge de la mission RACINE qui dans les années 1960 a engagé le développement touristique littoral. Aujourd'hui, il faut aller plus loin et partout. Le site classé par l'Unesco du Causse des Cévennes en est le signal. Pour développer le tourisme, il faut de l'eau. Pour les piscines et les Spa, ces besoins existent car c'est un marché concurrentiel, il faut de l'eau. Il y a aussi tous les besoins connexes, les nettoyages, etc.

Dans le cadre de la labellisation « Sud de France », on fera un kit d'accueil pour l'eau afin de sensibiliser les touristes. Aqua Domitia nous aidera à faire une bonne communication. D'ailleurs, des mesures préventives dans l'hôtellerie de plein air sont proposées pour limiter les consommations. Bien sûr, il faut limiter les forages artésiens dans la nappe astienne, il y en aurait 50 dans l'hôtellerie. On peut réduire les besoins de 20%. Arrêtons de critiquer le tourisme, il faut de l'eau ! conclut Mme Jullian.

(NR. Au delà du discours impératif sur le développement du tourisme, il reste une incertitude et une contradiction : l'incertitude, c'est le modèle touristique qui vise la montée en gamme et la concurrence internationale, pas toujours claire, lorsque l'on parle aussi de protéger les milieux aquatiques. La contradiction, c'est l'idée qu'on peut réduire les consommations touristiques mais en attendant, on fait une offre nouvelle en eau sans savoir si ces réductions sont réelles. Dénoncer des forages c'est bien, mais quelles actions de contrôle sont vraiment prises ?).

3.4. Les besoins de l'hôtellerie de plein air, selon M. Bernard Sauvaire.

M. Sauvaire se présente comme un aficionado de l'eau du Rhône en tuyau. Sans BRL, on n'aurait pas pu planter des pêches et cultiver dans les sols sableux. Vive BRL ! Ceux qui sont contre BRL sont ceux qui étaient contre le démoustillage. Le tourisme est important. Chaque place de camping consomme par emplacement 130 mètres cube dans la saison. Les besoins existent mais ne vont pas croître. La capacité d'accueil est en diminution. Nous serions preneurs de l'eau du Rhône, mais celle-ci ne va pas assez à l'intérieur des terres où il y a beaucoup de campings. Les gens de l'intérieur des terres sont pénalisés par le manque d'eau à l'amont.

(NR. M. Sauvaire évoque un des problèmes non discutés du projet Aqua Domitia : pourquoi le tracé n'a-t-il pas été aussi l'objet du débat public ? Nous savons que cette question a opposé les responsables politiques de la région et du département de l'Hérault, ce dernier réclamant un tracé de piémont et non un tracé littoral. Visiblement, la question a été tranchée mais par qui, dans quelles circonstances ?)

3.5. Les besoins des golfs selon Benjamin Chave (Golf de Nîmes) Claude Goudard (Golf du Cap d'Agde)

Il fallait bien être deux pour présenter les besoins en eau des golfs, et faire état de « certifications de bureaux d'étude dont c'est le métier » pour que les golfs aient leur part d'eau du Rhône. Ils sont en effet d'accord pour y avoir accès, en améliorant la politique tarifaire et en l'homogénéisant. Il y a 520 golfs en France (20 en LR) et 400000 licenciés. Autant en profiter ! Le golf s'irrigue comme n'importe quel gazon de jardin public. Du point de vue réglementaire, on ne peut pas utiliser les eaux recyclées. Si on ne fait rien pour nos golfs, c'est l'Asie qui va prendre le marché. La Catalogne a également un fort pouvoir d'attraction. Les golfs sont aussi irrigués avec une gestion informatisée connectée à la météo, on limite les surarrosages. Les golfs du Languedoc emploient 327 personnes et font un chiffre d'affaires de 21 millions d'euros. L'arrivée d'Aqua Domitia va donner plus de souplesse dans l'utilisation de l'eau. Le golf est une zone préservée pour la biodiversité.

(NR. Sans commentaire ou presque. Pourquoi on parle dans le monde entier d'arroser les golfs avec les eaux usées retraitées par les stations d'épuration et que la réglementation française l'empêcherait ?)

3.6. Eléments d'intervention du public

Le débat final tourne d'abord sur les impacts des centrales nucléaires sur la qualité des eaux, ainsi que d'autres pollutions du Rhône. Les réponses sont renvoyées au débat spécifique sur la qualité de l'eau du 18 octobre 2011 à Montpellier.

Au cours de la discussion finale, M. Allet, directeur de BRL, signale que BRL avait demandé effectivement un débat public maillon par maillon et que l'Etat a refusé, souhaitant un débat public global sur le transfert du Rhône. M. Marzolf précise que l'Etat et la Commission nationale du Débat Public n'ont rien à voir, cette dernière étant indépendante. M. Allet précise alors que ce sont les services de la Préfecture qui ont imposé le débat global à BRL.

Patrick de StLéger, de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse intervient pour rappeler qu'il faut compter avec les besoins des milieux naturels dans les usages d'Aqua Domitia.

Thierry Ruf essaie de synthétiser la soirée. La plupart des orateurs ont parlé de besoins très peu quantifiés, et ils ont plutôt exprimé des demandes très générales face à l'offre proposée. Or, l'arrivée de l'eau sera très insuffisante lorsque l'on quantifiera toutes ces demandes. Il souligne qu'aucun demandeur ne se contentera de promesse mais bien de conditions lui garantissant la réalité de la dotation espérée. Même un viticulteur ne s'engagera pas sur Aqua Domitia si il a le sentiment que quelque chose ne marchera pas en cas de demandes trop importantes et contradictoires.

M. Marzolf rapporte une information qu'on lui a donné : si on a un débit de 2 mètres cube par seconde, on aurait quand même un apport annuel de 80 millions de mètres cube.

(NR. L'informateur de M. Marzolf se trompe sérieusement. Dans l'hypothèse d'un transfert marchant 24h sur 24, 365 jours par an, avec un débit de 2 mètres cube par seconde, le volume transféré est 63 millions de mètres cube. Or, en aucun cas Aqua Domitia ne marchera à fond toute l'année, mais seulement dans les mois de tension relative sur l'eau, entre 4 et 5 mois maximum. Le transfert maximum est donc bien entre 20 et 25 millions de mètres cube par an. D'ailleurs BRL a présenté le projet avec deux chiffres contradictoires : 15 millions de transfert estimés par an, pour un débit maximal de 2,5 mètres cube par seconde. Cela signifierait un fonctionnement de mois de 4 mois par an).

M. Allet se lève pour assurer que BRL respecte scrupuleusement ses contrats, quelque soit le scénario. Les clients auront leur eau.

(NR. Les conditions ne sont pourtant pas identiques. Dans le Gard et l'Hérault, dans la zone irriguée depuis 30 ans par les aménagements BRL, les souscriptions sont loin de couvrir la capacité de transport de l'eau du Rhône. BRL dispose en effet d'un droit de pompage de 75 m³ d'eau dans le Rhône mais n'en utilise qu'une infime partie, entre 10 et 20 m³ par seconde. Quelque soit le scénario de demande, BRL peut toujours adapter son offre tant elle est loin de saturer le réseau. Mais Aqua Domitia se présente à l'opposé de ce schéma d'abondance relative. Il n'y aura que peu de marge de manœuvre en cas de sécheresse et de cumul des demandes prioritaires et contractuelles).

Enfin, Mme Vignon estime que ses propos ont été mal compris par bon nombre de partisans d'Aqua Domitia qui se sont exprimés dans la soirée. Elle n'a jamais parlé de tourisme prédateur, mais elle maintient que le projet reste avant tout un projet de développement du littoral.

Thierry Ruf
Jacou, 11 octobre 2011.

Prochaine réunion Aqua Domitia le Jeudi 13 octobre 2011 à Montpellier sur le thème des prix de l'eau et des formes de gestion.

Voir le site du débat public : <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>